

Webinaire de lancement des appels à projets  
« PULSAR – L'Académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire »  
et « Étoiles montantes »



Jeudi 10 mars 2022 – 14h30-16h30

[> Revoir le webinaire en vidéo](#)

Les rendez-vous de la

Enseignement supérieur et  
recherche

RÉGION

*Service Recherche - Direction de  
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*



# Appels à projets - « PULSAR – L'Académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire » et « Étoiles montantes »

1. **Contexte** de la politique régionale de soutien aux Talents de la recherche

2. **Appel à projets 'PULSAR – L'Académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire'**

- **Principes et objectifs**
- **Bénéficiaires, éligibilité des projets** et modalités d'intervention
- **Calendrier** de dépôt, instruction et suivi des projets
- **Liens** complémentaires

3. **Appel à projets 'Étoiles montantes'**

- **Principes et objectifs**
- **Bénéficiaires, éligibilité des projets** et modalités d'intervention
- **Calendrier** de dépôt, instruction et suivi des projets
- **Liens** complémentaires



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Politique régionale de soutien aux Talents de la recherche

- Cadre de la SRESRI Ambition 2 - TRAJECTOIRES : **Accompagner les trajectoires de progrès pour révéler les talents et faire rayonner le territoire**
- Principe du soutien régional : **Développer l'accompagnement du doctorant au chercheur de renommée mondiale, au côté des partenaires, afin de soutenir l'attractivité des Pays de la Loire, renforcer l'emploi scientifique et faire rayonner les talents**
- Une politique des talents incarnée par un **continuum de dispositifs cohérent** avec la **carrière d'un chercheur**



## Objectif 6 : Susciter et accompagner les ambitions individuelles et collectives

Mesure 12 : Du doctorant au chercheur de renommée mondiale : renforcer l'emploi scientifique et construire une communauté de leaders scientifiques en région Pays de la Loire

### ALLOCATIONS DOCTORALES COFINANCÉES

**Objectif :** développer l'emploi scientifique et renforcer la masse critique des équipes de recherche

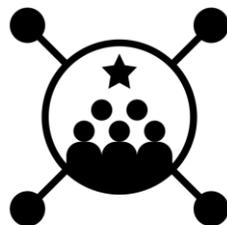
*#Thèse #EmploiScientifique  
#Fondamental #Ressourcement  
#Economie*



### PULSAR L'ACADÉMIE DES JEUNES CHERCHEURS

**Objectif :** augmenter l'attractivité des laboratoires de recherche comme un enjeu clé de développement, attirer les jeunes talents, augmenter les recrutements

*réussite #académie #trajectoire  
#réseau #communauté*



### ÉTOILES MONTANTES

**Objectif :** identifier et accompagner les chercheurs les plus prometteurs en leur donnant les moyens de développer leurs projets de recherche en propre, afin qu'ils puissent accéder plus rapidement à une reconnaissance au niveau européen

*#trajectoire #projets #européen  
#prometteur #reconnaissance*



### CONNECT TALENT

**Objectif :** soutenir l'installation en région de leaders scientifiques de renommée internationale, porteurs de projets de rupture

*#leader #défi #audacieux #rupture  
#impacts*



PARCOURS CHERCHEUR

# PULSAR

L'Académie des  
jeunes chercheurs en  
Pays de la Loire



[Vidéo de présentation](#)



# L'attractivité des laboratoires comme enjeu clé pour développer une économie de la connaissance

Attirer les talents

Augmenter les recrutements

Optimiser le positionnement aux échelles nationales et internationales

Lieu de **réseautage**, d'**interdisciplinarité** et de **partage de compétences**, l'Académie PULSAR vise à révéler les talents de la recherche ligérienne et à accompagner **collectivement et individuellement** les jeunes chercheurs sur des trajectoires d'excellence professionnelle.

## Principe de l'Académie PULSAR

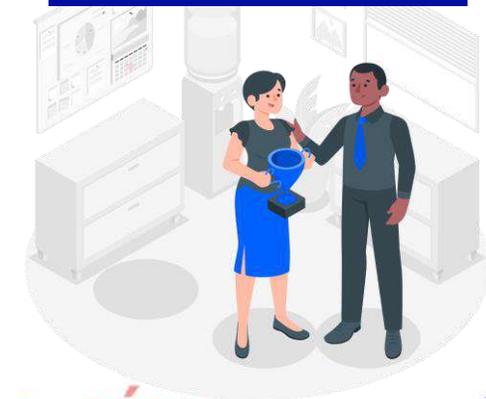


Une promotion annuelle

Une offre de services



Un soutien financier et du mentorat



Les rendez-vous de la RÉGION

Enseignement supérieur et recherche

Région  
PAYS  
de la  
LOIRE

# Un accompagnement collectif et individuel

## Volet collectif

Animation collective / activités / services / formations



Connaissance de l'écosystème régional

International / Europe / National



Valorisation / Innovation

Dialogue Sciences et société

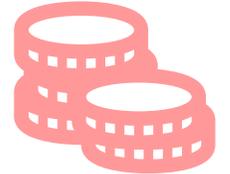


Compétences et carrières de chercheurs

## Volet individuel

Sur proposition de l'établissement un soutien renforcé

**ACCOMPAGNEMENT FINANCIER**



Cofinancement à parité Région-Etablissement



**MENTORAT**

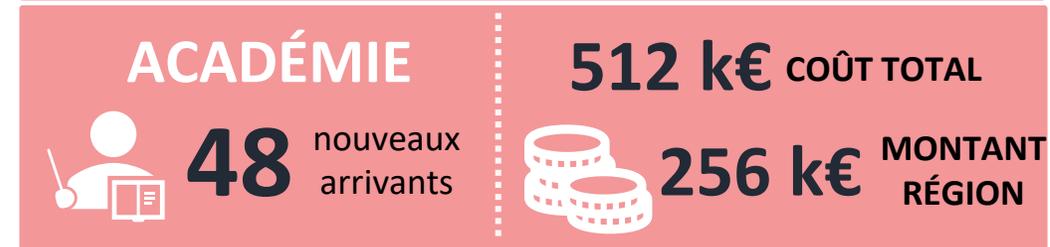
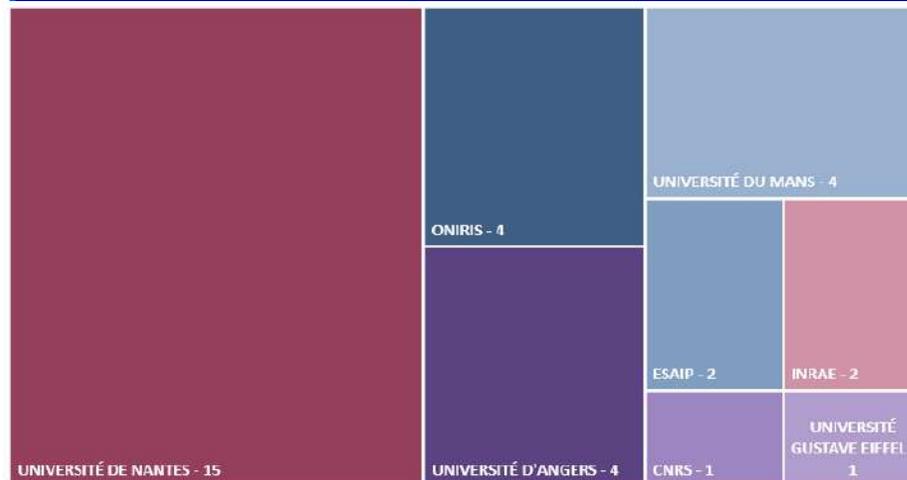
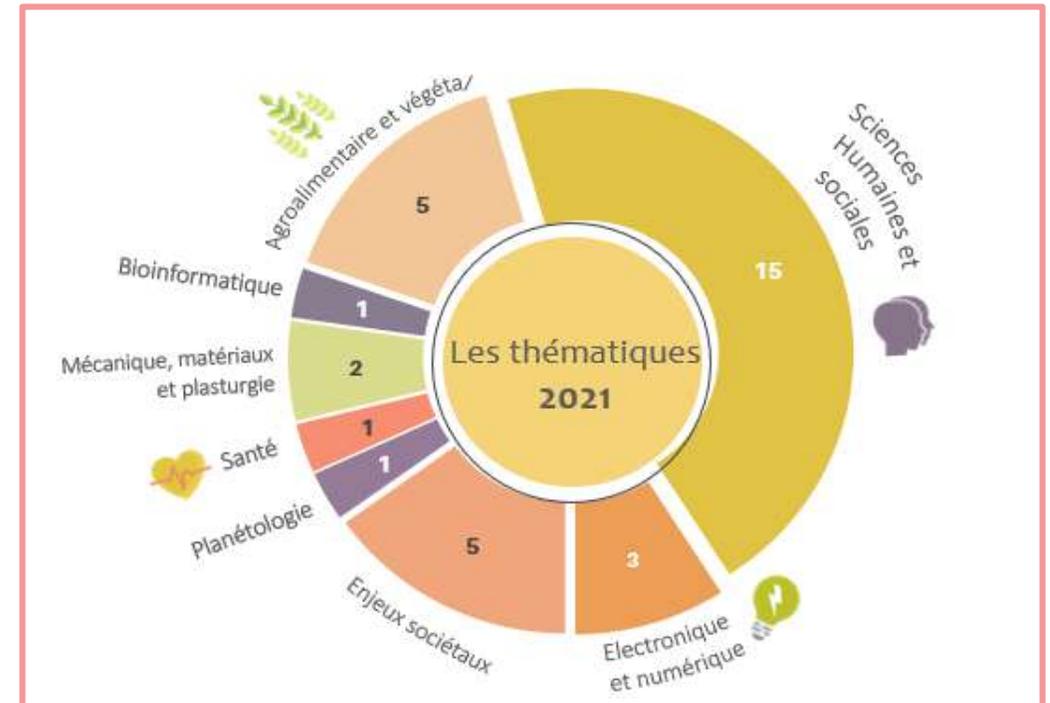
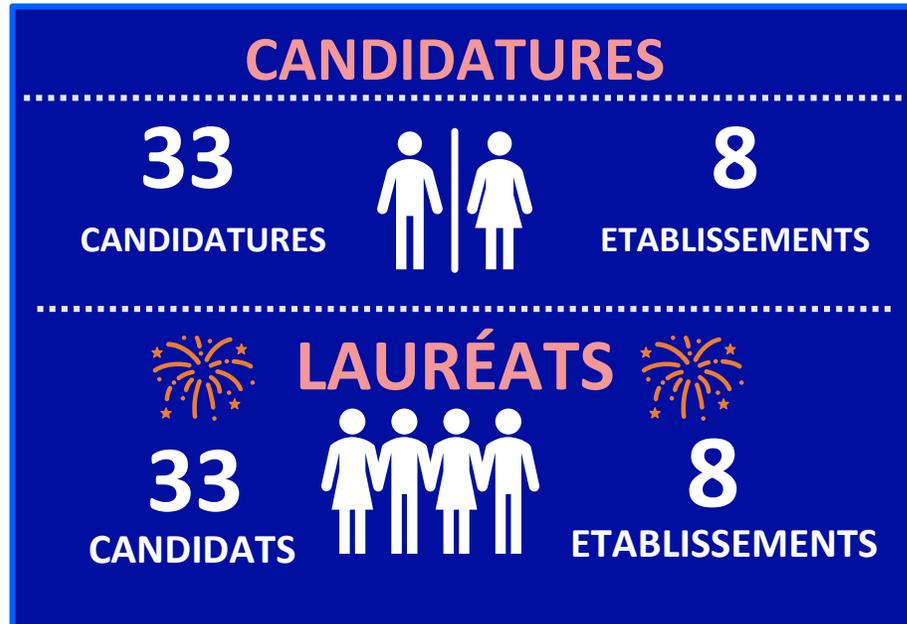
Mise en relation chercheur néo-recruté  
chercheur expérimenté



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Résultats de l'AAP PULSAR – L'Académie des jeunes chercheurs 2021



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Quels bénéficiaires au volet collectif ?

Tout chercheur ou enseignant chercheur (chargé de recherche ou maître de conférences) en **premier recrutement sur un poste statutaire** dans un laboratoire des Pays de la Loire dont l'arrivée sur le poste est **inférieure ou égale 2 ans**.

Sa participation au volet collectif de l'Académie PULSAR sera effective **uniquement** lorsque son établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche aura indiqué sa présence lors du recensement annuel réalisé par la Région.

## Modalités d'intervention

Les activités proposées avec l'offre de services de l'Académie PULSAR (animation collective, activités, services, formations) sont aujourd'hui **diffusées par email** ([pulsar@paysdelaloire.fr](mailto:pulsar@paysdelaloire.fr)).

Un **outil numérique** est en cours de développement pour favoriser l'accès à l'offre PULSAR.



# Quels bénéficiaires au volet individuel ? Pour quel projet ?

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche disposant d'un **laboratoire soumis à évaluation par l'HCERES** et d'une **implantation en région des Pays de la Loire**. Les candidatures doivent être celles de chercheurs et enseignants-chercheurs **prometteurs** répondant aux critères.

## Critères d'éligibilité

- Le candidat est un chercheur ou enseignant chercheur (chargé de recherche ou maître de conférences) en **premier recrutement sur un poste statutaire** dans un laboratoire des Pays de la Loire
- L'arrivée du chercheur sur ce poste doit être **inférieure ou égale 2 ans**

## Périmètre des projets

---

- Projet sur **toute thématique de recherche possible** (appel blanc)
- Montant de la subvention régionale **plafonné à 40 000 € pour 2 ans**, à parité avec l'établissement employeur avec un montant minimal de 5 000 € par chercheur



**Les rendez-vous de la RÉGION**

Enseignement supérieur et recherche



Région  
**PAYS**  
de la  
**LOIRE**

# Quelles dépenses sont éligibles ? – Volet individuel

Les dépenses éligibles sont des dépenses en fonctionnement dédiées au démarrage des travaux de recherche et à leur valorisation :

- frais de missions pour participation à des colloques ou missions
- frais de publications
- achat de petits matériels ou petits équipements, consommables
- rémunération de stagiaires (pour pratiquer une activité d'encadrement)

*Ne sont pas éligibles : les salaires des personnels titulaires, les thèses et les frais de structure et de gestion.*

## Précisions

La fongibilité entre les postes de dépenses est autorisée dans la mesure où les plans de financement sont prévisionnels et les lignes budgétaires concernées existantes. Elle requiert l'accord préalable de la Région.



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Quelles participations pour assurer le fonctionnement de ce collectif ?

## Les établissements s'engagent :

- Proposer à minima une activité à l'attention du collectif (formations, ateliers, visites, rencontres, séminaires, ouverture d'évènements, mise à disposition de locaux, d'équipements, etc.)
- Identifier et transmettre la liste des jeunes chercheurs recrutés depuis moins de 2 ans à l'Académie
- Spécifique au soutien renforcé : mettre à disposition des chercheurs pouvant assurer le mentorat des jeunes chercheurs (autant de mentors que de chercheurs proposés pour un soutien renforcé) / cofinancer à parité avec la Région (50 %) de financement en fonctionnement sur la base des dépenses éligibles => montant minimal du cofinancement = 5 000 €

## Le chercheur bénéficiant d'un soutien renforcé s'engage :

- participer à plusieurs activités proposées par l'Académie (a minima 2 activités par an)
- suivre la démarche de mentorat
- réaliser un rapport (2 pages maximum) sur leur participation à l'Académie et les bénéfices retirés
- répondre à d'éventuelles sollicitations de la personne assurant la coordination régionale
- réaliser une action de médiation scientifique et une publication grand public sur la plateforme [www.echosciences-paysdelaloire.fr](http://www.echosciences-paysdelaloire.fr) 



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Actions de valorisation au titre du dialogue sciences-société

→ Une action de médiation scientifique auprès de non scientifiques Exemples :



Participation à un événement grand public



Contribution à une action éducative auprès des scolaires



Participation à un projet de médiation scientifique



Intervention dans une émission de radio



Guide disponible sur le site internet de la Région : [paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)

Etc.

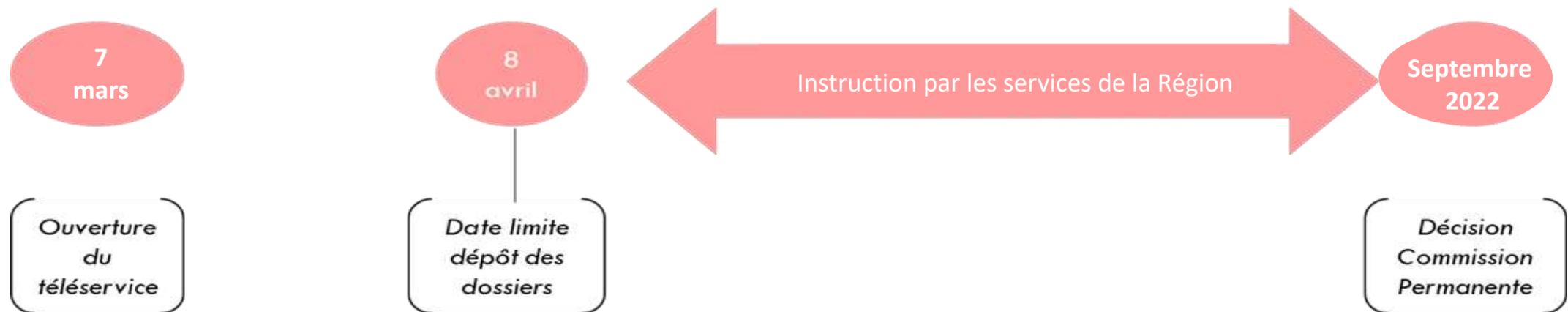
→ Une publication grand public sur la plateforme : [www.echosciences-paysdelaloire.fr](http://www.echosciences-paysdelaloire.fr)



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



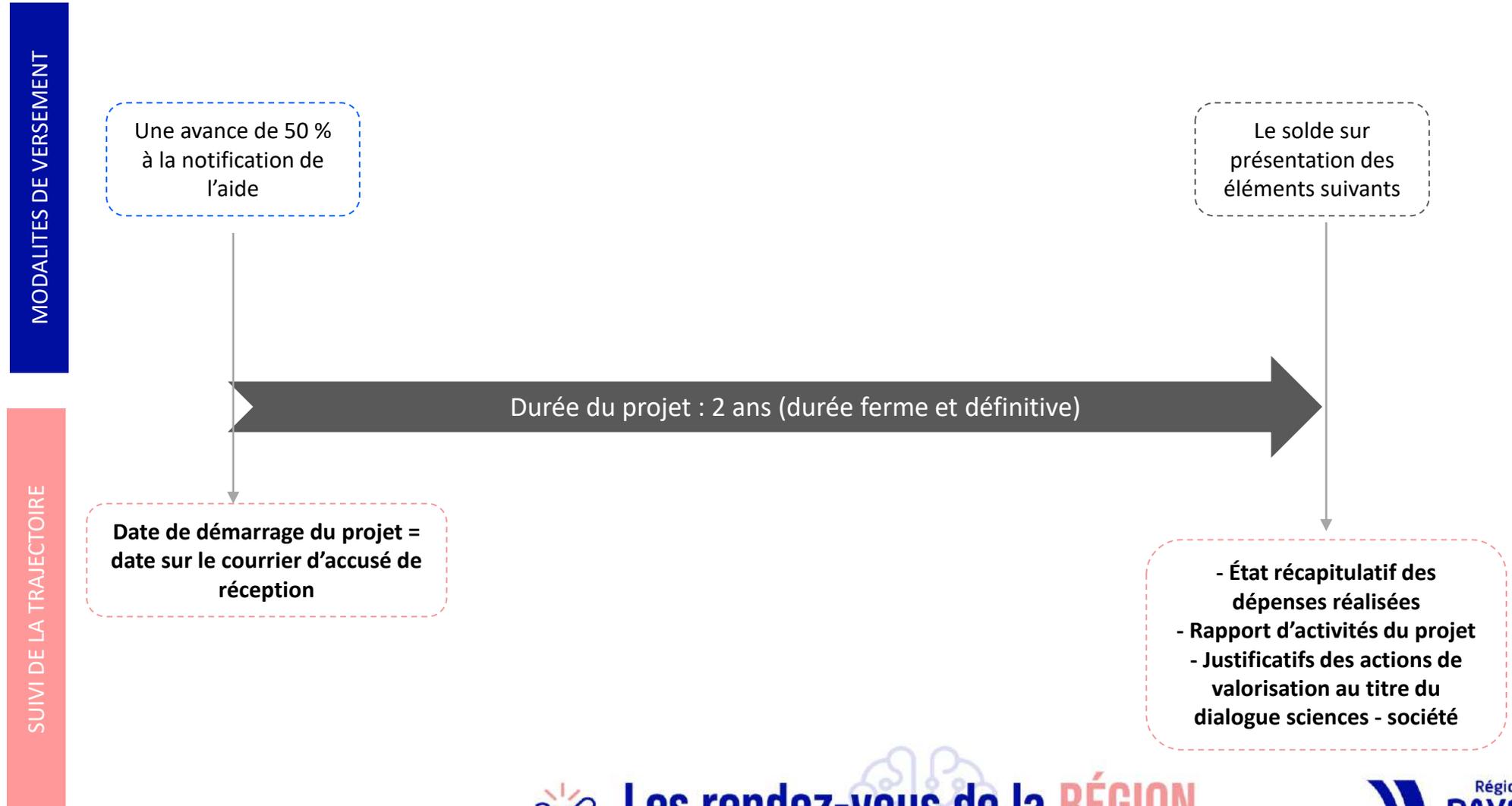
# Calendrier, procédure de dépôt et instruction des dossiers



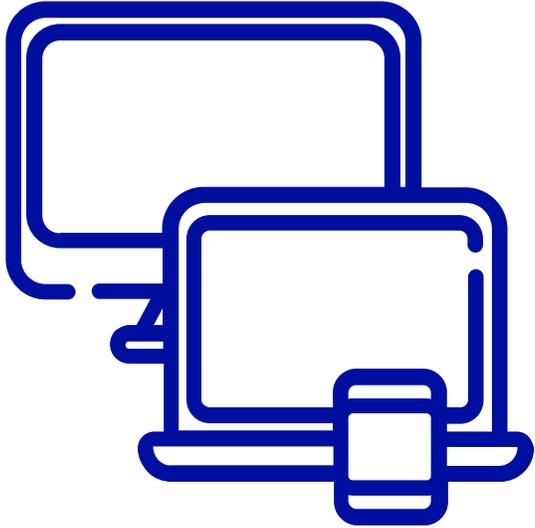
## Modalités de dépôt

Dépôt sur le portail des aides régionales : 1 fois par an / 1 demande de candidat en soutien renforcé = 1 dossier déposé par le bénéficiaire l'établissement ou l'organisme gestionnaire de la subvention.

# Modalités de suivi de la mise en œuvre du projet



# Pour plus d'informations...



## Retrouvez l'Académie PULSAR

<https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/recherche/jai-un-projet-de-recherche/etre-accompagne-en-tant-que-nouveau-chercheur-ligerien>

## Retrouvez les précédents webinaires

<https://www.youtube.com/playlist?app=desktop&list=PLIPYd6MiRrV4xJLbTsW2JTUxuYHZYIPA>

## Pour être candidat à un soutien renforcé

[https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pulsar-academie-des-jeunes-chercheurs-en-pays-de-la-loire?sous\\_thematique=205](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pulsar-academie-des-jeunes-chercheurs-en-pays-de-la-loire?sous_thematique=205)



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Étoiles montantes



# Développer un soutien des Talents de la recherche en Région

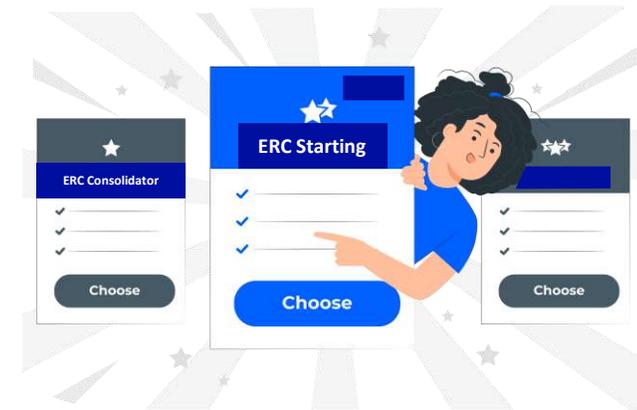
Identifier et accompagner les jeunes chercheurs prometteurs déjà en place dans les laboratoires ligériens



Donner les moyens de développer leur projet pour leur permettre d'accéder rapidement à une reconnaissance internationale



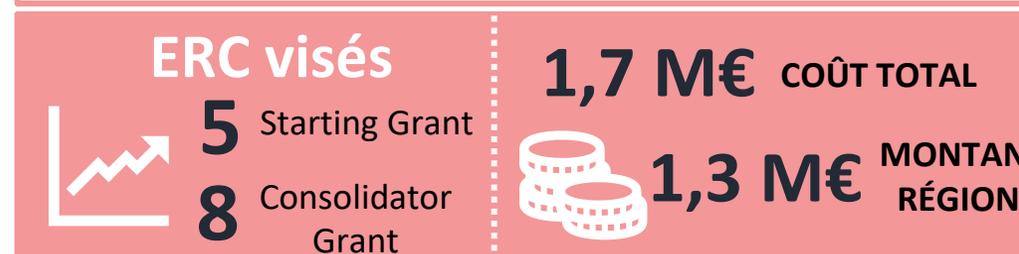
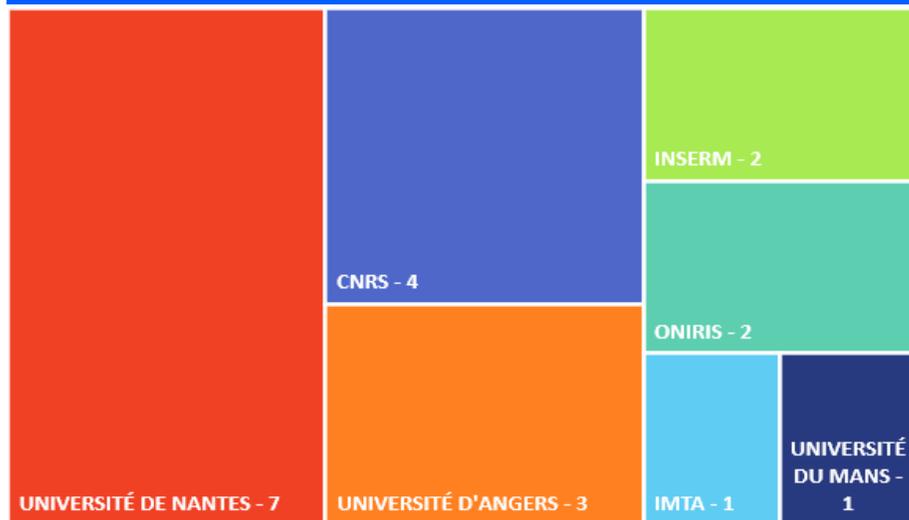
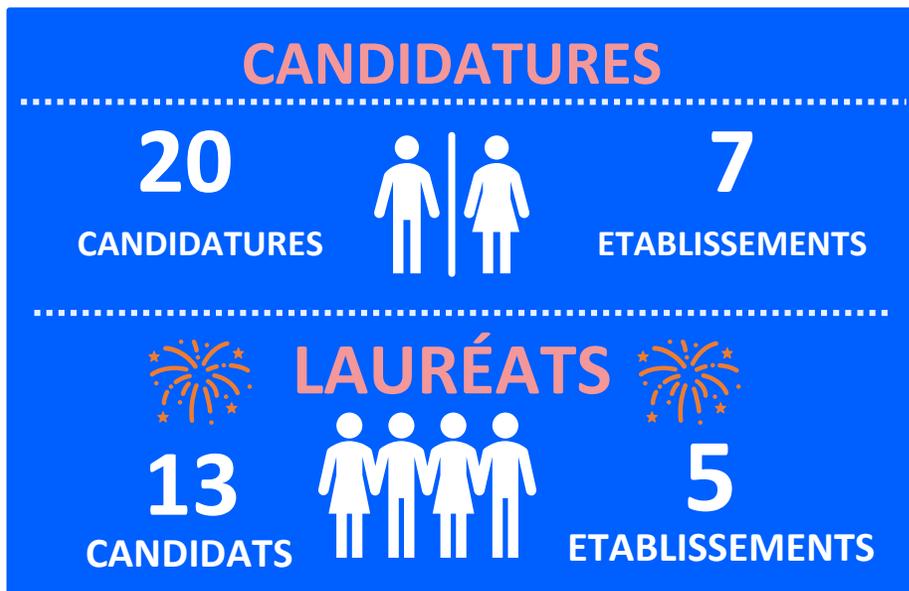
Décrocher à court terme un financement de l'ERC (European research council) Starting ou Consolidator Grant



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche

Région  
**PAYS**  
de la  
**LOIRE**

# Résultats de l'AAP Étoiles montantes 2021



**Les rendez-vous de la RÉGION**

Enseignement supérieur et recherche



# Quels bénéficiaires ? Pour quels projets ?

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche disposant d'un laboratoire soumis à évaluation par l'HCERES et d'une implantation en région des Pays de la Loire. Les candidatures doivent être celles de chercheurs et enseignants-chercheurs prometteurs répondant aux critères.

## Périmètre des projets

---

- Projet sur toute thématique de recherche possible (appel blanc)
- Montant de la subvention régionale plafonné à 140 000 € 
- Le financement régional s'accompagne d'une quote-part de cofinancement égale à au moins 15 % du coût total du projet, apportée par une/les tutelle(s) du laboratoire du candidat
  - Décharges de cours E-C / allocations post-doctorales ou salaires / fonctionnement / coaching préparation ERC
- Durée du projet de 18 à 24 mois (période précédant le dépôt ERC) 



**Les rendez-vous de la RÉGION**  
Enseignement supérieur et recherche



# Des critères de sélection déployés sur plusieurs volets

1 candidature/an/laboratoire - Détection du candidat par directeur - Classement dossiers par conseil scientifique tutelle

## L'adéquation du parcours du candidat avec l'appel

- poste **statutaire dans un laboratoire ligérien**
- **10 ans après la soutenance de thèse** (hors modalités particulières) 
- **excellence et « haut potentiel »** > dépôt **dossier ERC** (valeur ajoutée explicite)

## L'adéquation du projet avec les critères constitutifs d'un candidat prometteur

- **qualité scientifique, originalité, faisabilité**
- reconnaissance et de visibilité **internationale à différentes échelles** (équipe, laboratoire, établissement, région)
- **développement et de structuration du laboratoire**
- intégration dans **l'écosystème régional de la recherche** 
- **perspectives** à moyen terme
- cohérence avec les **intérêts stratégiques de l'établissement**

## Les éléments complémentaires

- soutien de **l'employeur**
- **avis motivé d'au moins une des tutelles**
- **avis scientifique** aptitude candidat projet ERC / (**projet ERC** si déjà soumis)
- (**projet ANR JCJC** si soumis) 
- courrier **contrepartie**
- action de médiation scientifique 
- une publication grand public sur la plateforme [www.echosciences-paysdelaloire.fr](http://www.echosciences-paysdelaloire.fr) 

# Actions de valorisation au titre du dialogue sciences-société

→ Une action de médiation scientifique auprès de non scientifiques Exemples :



Participation à un événement grand public



Contribution à une action éducative auprès des scolaires



Participation à un projet de médiation scientifique



Intervention dans une émission de radio



Guide disponible sur le site internet de la Région : [paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)

Etc.

→ Une publication grand public sur la plateforme : [www.echosciences-paysdelaloire.fr](http://www.echosciences-paysdelaloire.fr)



Les rendez-vous de la RÉGION  
Enseignement supérieur et recherche



# Quelles dépenses sont éligibles ?

## Dépenses éligibles

- Consommables, petits matériels et petits équipements (dans la limite de 10 % du budget total)
- Frais de missions pour la valorisation académique (congrès, séminaires) et soutien à l'organisation de workshops
- Frais de publication
- Prestations de services (dans la limite de 20 % du budget total)
- Post-doctorat d'une durée maximale de 18 mois
- CDD ingénieur ou technicien d'une durée maximale de 18 mois 
- Gratifications de stages de master

*Ne sont pas éligibles : les salaires des personnels titulaires, les thèses et les frais de structure et de gestion.*

## Précisions

La fongibilité entre les postes de dépenses est autorisée dans la mesure où les plans de financement sont prévisionnels et les lignes budgétaires concernées existantes. Elle requiert l'accord préalable de la Région. 



**Les rendez-vous de la RÉGION**

Enseignement supérieur et recherche



# Calendrier, procédure de dépôt et instruction des dossiers



## Modalités de dépôt

Dépôt sur le portail des aides régionales : 1 fois par an / 1 demande de candidat = 1 dossier déposé par le bénéficiaire l'établissement ou l'organisme gestionnaire de la subvention

Pour plus d'informations : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/etoiles-montantes-en-pays-de-la-loire>

# Modalités de suivi de la mise en œuvre du projet

